

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 9 juillet 2024

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Responsable	Suivi
<b>Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente</b>		
Approuvé	S. Briand	Envoi du relevé de décisions aux adhérents
<b>Point de situation marché : – définir l'objectif de ce point (préparation du comité permanent ou échanger sur la situation des affaires et de l'économie à un niveau SMC), le rythme, la répartition des rôles (GT Marché / SMC – Maisons)</b>		
<p><b>Contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Famille du négoce a pris l'habitude pendant la période de Covid de faire un tour de table situation des marchés, dans le respect et les limites du droit de la concurrence, et d'en faire une synthèse à partager à la viticulture en comité permanent. Les administrateurs constatent que ce tour de table prend du temps sur les réunions sans apporter une réelle plus-value.</li> <li>Cela est d'autant plus vrai que la situation sur les marchés ne change pas drastiquement d'un mois sur l'autre et que la création du GT marché au BNIC devrait permettre d'apporter des éléments suffisants pour nourrir les 2 familles.</li> </ul> <p><b>Discussion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il est essentiel de poursuivre le partage d'informations régulier auprès de la viticulture.</li> <li>Le GT marchés semble une bonne source de partage d'actualités, ainsi que les données chiffrées Nielsen.</li> <li>Une synthèse de 10/15 min à chaque comité permanent paraît nécessaire mais suffisant.</li> </ul>		
<b>Décision :</b> Validation d'une synthèse de 10/15 min de manière régulière en CP, issue d'une part des données du GT marchés et des chiffres mensuels d'expéditions	T.Métais	Information à transmettre au BNIC qui réalisera la synthèse
<b>Préparation du séminaire du SMC : définir la thématique</b>		
<p><b>Contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme du séminaire est présenté. Il comprend une matinée de travail au cours de laquelle un thème sera approfondi.</li> <li>La proposition initiale était de travailler sur l'une des priorités identifiées par le SMC, à savoir un plan d'action France.</li> </ul> <p>Néanmoins dans un contexte économique compliqué et des problématiques liées au budget du BNIC et au projet de siège, une autre proposition a émergé : Fonctionnement de la filière, problématique du siège. Comment peut-on avancer de manière constructive et préparer l'avenir ?</p>		

<p><b><u>Discussions :</u></b></p> <p><b>Concernant le plan d'actions France</b>, la priorité doit être donnée à une action régionale car force est de constater que le cognac n'est pas suffisamment représenté dans les bars locaux ou trop souvent sous les mêmes marques.</p> <p><b>Concernant le siège :</b> le budget, le fonctionnement du BNIC et la gestion du projet de siège posent d'importantes difficultés et opposent les 2 familles. Il paraît important de pouvoir prendre le temps d'en parler.</p> <p><b>Précisions :</b> à ce stade, les échanges sont en cours avec Redman. Il est attendu une proposition de leur part. Tous les éléments ne sont pas encore disponibles. Par ailleurs, compte-tenu des auditions en Chine, tous les administrateurs ne seront pas présents.</p>		
<p><b><u>Décision :</u></b> Il est décidé de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Retenir le Plan d'Action France pour le séminaire</li> <li>D'organiser dès à présent une demi-journée de travail sur le thème du siège du BNIC à la rentrée.</li> </ul>	<p>T. Métais/ P. Grimbert</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation d'une trame de réflexion à envoyer en amont de la réunion</li> <li>Rappeler au BNIC de mener une réflexion sur les subventions pour le siège</li> </ul>
<p><b>Stratégie Etats-Unis ; avancement et prochaines étapes</b></p>		
<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lors du dernier CA l'équipe du SMC a présenté un projet de stratégie visant à réduire le risque de taxation sur le cognac aux Etats Unis.</li> <li>La FEVS et le BNIC travaillent actuellement à la stratégie institutionnelle ; les affaires publiques du SMC proposent d'intégrer à cette stratégie générale la création d'une relation sur le long terme avec les producteurs américains.</li> <li>Un projet de programme, une première ébauche budgétaire et un retroplanning sont présentés aux administrateurs.</li> </ul> <p><b><u>Discussions :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les Maisons devront se positionner rapidement sur leur volonté de participer au déplacement</li> <li>Une couverture médiatique sera nécessaire pour renforcer l'impact des messages et les Maisons seront invitées à partager leurs contacts presse.</li> <li>Importance de la construction de la relation sur le long terme, il est rare que ces stratégies fonctionnent sur un format « <i>one shot</i> » et il faut assumer que ces actions soient menées sur au moins deux mandatures.</li> </ul>		
<p><b><u>Décision :</u></b> Validation de la stratégie et du retroplanning sur deux mandatures.</p>	<p>T. Métais/P. Grimbert</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contacts à prendre avec les parties prenantes</li> <li>Organisation du déplacement</li> </ul>
<p><b>Statut du SMC</b></p>		
<p><b>Représentation de Campari :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>À la suite du rachat de la Maison Courvoisier par Campari, l'organisation envisagée est la suivante :</li> </ul> <p>Au sein du SMC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Richard Costa-Savelli : représentant officiel de Campari au sein du SMC (Assemblée générale et Conseil d'administration).</li> <li>Patrick Léger est désigné suppléant, et sera invité en tant qu'expert aux réunions du SMC et réunion de famille jusqu'à la fin de la mandature.</li> </ul> <p>Au sein du BNIC :</p>		

- Richard Costa-Savelli et Patrick Léger restent membres de l'Assemblée Plénière, conservent la coprésidence de leurs commissions respectives.
- Patrick Léger : représentant de Campari France au sein du comité permanent.

### **Administrateurs stagiaires – validation des objectifs**

Deux objectifs sont identifiés :

- Préparer le remplacement d'un administrateur en cas de départ (retraite notamment)  
=> Invitation à toutes les réunions sur une durée limitée (à définir)
- Initier d'autres Maisons du SMC à la gouvernance de la filière  
=> Groupe d'administrateurs stagiaires animé en parallèle du CA pour travailler sur des sujets et ayant vocation à intervenir ponctuellement lors des réunions du CA.

### **Discussion :**

Il sera nécessaire de définir les modalités précises de fonctionnement dans les 2 cas. Il s'agira d'une modification des statuts qui devra être validée en CA puis en AG

### **Administrateurs de droit ; continuité de l'article définissant les 5 administrateurs de droit**

- Le rachat de Courvoisier par Campari libère un siège d'administrateur de droit.
- Principe : Campari est 4ème expéditeur Cognac. Le poste libéré est pour les autres utilisations.

Cette situation pose plusieurs questions :

- La raison d'être des administrateurs de droit : avoir les expéditeurs les plus importants au conseil d'administration. Dès lors cela a-t-il un sens d'avoir un membre de droit dont les expéditions sont très inférieures à celles d'autres administrateurs élus ?
- La raison d'être des autres utilisations.

### **Discussions :**

- Le sujet nécessite de modifier les statuts et d'avoir au préalable une réflexion approfondie sur ces questions. Il est préférable de prendre un peu de temps et de sortir la décision d'une situation conjoncturelle.
- Les statuts n'imposent pas de délai pour prendre une décision
- Il faut réunir le GT statuts et se fixer une date limite pour prendre la décision (validation en AG de décembre)

### **Décision :**

- **Représentations de Campari : il est pris acte des représentations pour le SMC et l'organisation de la représentation au BNIC est validée.**
- **A titre exceptionnel, et ce jusqu'à la fin de la mandature, le Président du SMC invitera Patrick Léger en qualité d'expert à tous les Conseils d'administration et réunions de Famille, sans droit de vote.**
- **Les autres points feront l'objet d'un travail en GT statuts en vue de propositions de modification statutaire à valider en CA puis en AG.**

T.Métais/ P.  
Grimbert

- Réunir le GT statuts à la rentrée
- Représenter le sujet au CA de septembre/octobre

### **Questions diverses – préchauffage**

### **Contexte :**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentation collective « Préchauffage en boucle fermée », entre 3 Maisons et 3 chaudronniers</li> <li>• Plusieurs réunions des experts juridiques et techniques des Maisons ont permis la rédaction d'une note à l'attention de l'INAO</li> <li>• Cette note est en cours d'étude par le BNIC et l'UGVC, l'objectif est un envoi à l'INAO d'ici fin juillet, dans la perspective d'une mise en œuvre pour la prochaine campagne</li> </ul>		
<p><b>Décision :</b>  <b>Validation de passer ce sujet en QD lors du comité permanent du 11 juillet.</b></p>	Equipe SMC	

**Prochaine Réunion du Conseil du SMC : 4 septembre 2024**